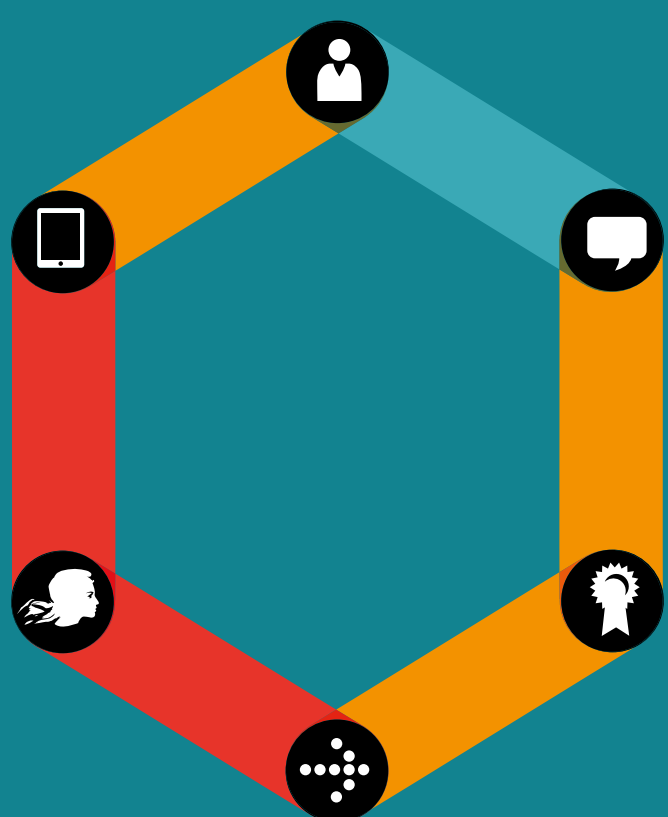




DÈS JANVIER, OUVREZ VOTRE COMPTÉ PERSONNEL D'ACTIVITÉ.

Un compte pour consulter ses droits à la formation et bénéficier gratuitement de services personnalisés pour construire son parcours professionnel.



mon **compte**
activité.gouv.fr

